



Bulletin d'information de la Commission de services policiers d'Ottawa

Commission de services policiers d'Ottawa

Président : Henry Jensen (rep. communautaire)
Vice-président : Jim MacEwen (rep. communautaire)
Membres : Des Doran (rep. communautaire)
 Eli El-Chantiry (conseiller municipal)
 Diane Guilmet-Harris (rep. communautaire)
 Maria McRae (conseillère municipale)
 Bob Monette (conseiller municipal)

Directrice générale : Wendy Fedec
Adjointe admin. : Lynn Kennedy

Adresse : 110, avenue Laurier Ouest
 Ottawa (Ontario), K1P 1J1

Téléhone : 613-560-1270
Télécopieur : 613-580-2728
Courriel : Wendy.fedec@ottawa.ca
 Lynn.kennedy@ottawa.ca

APPROBATION DU BUDGET DE 2009 DU SERVICE DE POLICE

Le 5 décembre 2008, le Conseil municipal a approuvé le budget de fonctionnement et d'immobilisation de 2009 du Service de police d'Ottawa, tel qu'il avait été adopté et recommandé par la Commission de services policiers d'Ottawa. Grâce à de sérieux efforts pour dégager des gains d'efficacité et trouver de nouvelles sources de revenu, ce budget est moins élevé que ce qui était prévu il y a un an. On y trouve un nouveau financement provincial de 700 000 \$, représentant la part d'Ottawa du programme fédéral de recrutement de 2 500 agents et une économie totale de 2,678 millions de dollars par rapport à l'avant-projet de budget, résultat d'un effort pour trouver des économies afin de soulager les contribuables d'Ottawa en ces temps économiquement difficiles.

Le budget de 2009 du Service de police qui avait été déposé à l'origine prévoyait une augmentation de 5,61 %, ou 9,95 millions de dollars, par rapport à l'an dernier, ce qui aurait entraîné une hausse de 0,95 % des taxes municipales. Après y avoir inclus les réductions déterminées par le chef du Service et la Commission, la version finale du budget de fonctionnement net de 2009 du Service de police s'élève à 214,9 millions de

MOT DU PRÉSIDENT

Voici le quatrième numéro des Affaires de la Commission, le bulletin d'information de la Commission de services policiers d'Ottawa. Il m'est permis de croire, jetant un regard rétrospectif sur sa première année de publication, que le bulletin a atteint son but de fournir de l'information au sujet de la Commission de services policiers : ce qu'elle est, à qui elle rend des comptes, qui sont ses membres et quelles sont ses principales responsabilités. Le bulletin est l'une des composantes de la stratégie à multiples facettes d'engagement communautaire adoptée par la Commission dans le but d'améliorer sa relation et son interaction avec ses partenaires clés et le grand public. La Commission a également lancé cette année son programme d'interventions ciblées d'intérêt public, qui consiste en des réunions publiques spéciales visant à créer des occasions d'engagement et d'éducation communautaires sur des sujets comme la lutte contre les drogues dans les communautés et la participation du public à la justice communautaire. Nous sommes emballés par les commentaires positifs qu'ont suscité ces efforts et nous comptons les poursuivre en 2009; des détails à ce sujet seront donnés dans le prochain numéro du bulletin, prévu en mars 2009. Autre nouveauté en 2009, chaque numéro du bulletin consacrera un article à une différente initiative ou unité opérationnelle de la police.

Le présent numéro des Affaires de la Commission donne de l'information sur le budget de 2009 qui vient d'être approuvé pour le Service de police d'Ottawa et décrit le processus par lequel la Commission et le Service de police élaborent leur plan d'activités triennal; nous en sommes actuellement à l'étape de la collecte de renseignements aux fins de ce processus.

En espérant que vous trouverez le bulletin instructif, je profite de l'occasion pour vous souhaiter paix, sécurité et bonheur pendant le temps des

Henry Jensen, président

dollars, soit une augmentation de 4,1 %, ou 7,27 millions de dollars, par rapport à l'année précédente. Cela équivaut à une hausse de 0,69 % des taxes municipales, soit environ 18,20 \$ par foyer urbain moyen.

Le budget reflète les priorités opérationnelles du Service de police d'Ottawa pour la prochaine année, telles qu'elles sont établies dans le plan d'activités 2007-2009 et il permettra au chef de continuer d'exercer ses priorités opérationnelles en 2009, lesquelles ont un

élément clé dans l'élaboration du budget. Les quatre axes opérationnels dans la prochaine année sont les suivants :

1. Pertinence pour la communauté
 - a. Placer les gens qu'il faut au bon endroit, au bon moment
 - b. Répondre aux appels de service de type « qualité de vie »
2. Visibilité accrue des policiers à pied et dans les écoles
3. Réduction et prévention du crime
 - a. Réduire les crimes de rue
 - b. Établir un régime de justice réparatrice dans les écoles
4. Ciblage continu des crimes graves au moyen des initiatives suivantes:
 - a. Unité des crimes de rue
 - b. Unité des armes à feu et des bandes de rue
 - c. Équipe d'intervention directe
 - D. Patrouilles de ronde

Assurer les services policiers dans la capitale nationale est un défi unique en son genre, non seulement à cause des responsabilités nationales que cela comporte, mais aussi en raison de la taille et de la géographie de la ville. En effet, le territoire d'Ottawa s'étend d'est en ouest sur 90 kilomètres et a une superficie de 2 796 kilomètres carrés, soit plus que Toronto, Montréal, Calgary, Edmonton et Vancouver réunies! Les choses se compliquent, dans l'optique du déploiement et de l'intervention des forces policières, par le fait qu'Ottawa est rurale à presque 80 %, avec plus de terres agricoles que toute autre ville au Canada. Cette situation nécessite des modèles différentiels de prestation de service et de l'équipement spécialisé et entraîne des coûts supplémentaires d'utilisation des véhicules.

La Commission de services policiers applaudit aux mesures de gestion budgétaire responsable prises par le chef et son personnel au cours de la dernière année pour éviter, malgré les pressions considérables qui se sont exercées, de terminer l'année 2008 avec un déficit, ainsi qu'à leurs efforts pour dégager des gains d'efficacité dans des domaines où des économies ultérieures pourront être obtenues à l'avenir. La Commission et chef White sont déterminés à continuer d'assurer des services policiers aussi

efficaces et économiques que possible, tout en répondant aux exigences légales et aux besoins des résidents et des entreprises d'Ottawa. On peut télécharger une copie du budget de 2009 à ottawapolice.ca.

LE PLAN D'ACTIVITÉS DU SERVICE DE POLICE D'OTTAWA

Qui prépare le plan d'activités

Le paragraphe 30(1) du Règl. de l'Ont. 3/99, pris en vertu de la *Loi sur les services policiers*, qui est le texte législatif qui régit les services de police et leurs commissions de surveillance en Ontario, exige que tous les services de police établissent un plan d'activités tous les trois ans afin d'aider à orienter les décisions touchant la prestation des programmes et des services. Mais même s'il n'était pas imposé par la loi, le plan d'activités est un outil des plus précieux et constitue, en fait, l'une des plus importantes responsabilités d'une commission de services policiers puisqu'il définit les priorités du service de police et conditionne les décisions d'ordre financier et de dotation en personnel pour la période visée par le plan. L'actuel plan d'activités, qui couvre la période 2007-2009, est le quatrième du Service de police d'Ottawa (SPO) depuis le regroupement des services de police en 1995.

Le plan d'activités fixe le cadre, les orientations stratégiques, les grandes priorités et les objectifs en vue de l'exécution du mandat et des responsabilités légales du Service de police en faisant entrer en ligne de compte une grande diversité de facteurs. Proactif et axé sur les résultats, il établit la structure d'une planification plus détaillée aux divers niveaux (p. ex., division, section, unité) de l'organisme. Il répond directement à plusieurs défis, tendances, influences, pressions et enjeux externes et internes, par exemple :

- donner suite aux préoccupations de la communauté;
- tirer profit de partenariats communautaires et soutenir la mobilisation communautaire;
- planifier et gérer les répercussions de la croissance future de la ville sur les services policiers;
- demeurer au fait des formes émergentes de crime (p. ex., vol d'identité, terrorisme) et des tendances législatives qui influent sur les opérations policières;

- répondre aux appels de service d'urgence;
- recruter et former un personnel policier qualifié, soutenir les membres du SPO et répondre à leurs préoccupations;
- explorer les nouvelles technologies de lutte contre le crime et de soutien aux opérations de première ligne;
- travailler avec d'autres corps policiers, des responsables de la sécurité publique et des partenaires municipaux pour réduire le crime et donner suite aux préoccupations de la communauté;
- explorer les moyens d'améliorer les relations avec les clients et la prestation des services qui sont financièrement responsables et viables, tout assurant la transparence et la reddition de comptes aux résidents;
- assurer les services exigés en vertu de la *Loi sur les services policiers*, comme la lutte contre la criminalité, l'exécution de la loi, l'aide aux victimes, le maintien de l'ordre public et l'intervention dans les situations d'urgence.

Comment le plan d'activités est-il élaboré?

La Commission et le Service en sont actuellement aux étapes préliminaires de l'élaboration du prochain plan d'activités, couvrant la période 2010-2012, et entament le processus de collecte d'information auprès d'un certain nombre de sources clés. Ce processus de collecte d'information, appelé analyse de la conjoncture, vise plusieurs sources d'information qui sont prises en considération pour déterminer l'orientation future du Service, notamment :

- l'enquête publique de 2008 sur les services policiers, un sondage aléatoire auprès de 7 000 ménages à Ottawa qui cherchait à dégager les perceptions du public relativement à la criminalité et à la sécurité, au rendement de la police, à l'expérience vécue du crime et à la connaissance des programmes de prévention du crime du SPO;
- les tendances démographiques et socioéconomiques de la ville et celles des activités policières et de la criminalité;
- les exigences légales;
- le plan financier à long terme et les orientations budgétaires;
- le maire et les conseillers de la Ville d'Ottawa;
- les conseils scolaires locaux;
- le milieu des affaires;
- les membres du SPO;
- les rapports d'activités annuels du SPO;
- les plans opérationnels annuels;
- les besoins et les attentes de la communauté.

L'information recueillie auprès de toutes ces sources est examinée lorsqu'il s'agit d'établir la stratégie d'engagement communautaire de la Commission, c'est-à-dire les priorités censées répondre aux défis, aux enjeux, aux risques et aux pressions qui ont été constatés lors de l'analyse de la conjoncture. Le plan d'activités qui est élaboré par la suite intègre ces priorités et devient le plan d'action (buts, objectifs et un plan de mise en œuvre) pour opérer les réorientations nécessaires au cours de la période de trois ans. Le plan d'activités améliore la capacité de l'organisme d'assurer avec la prestation des services de police de manière à répondre aux besoins et aux attentes des résidents. Il permet également de faire en sorte que les ressources financières et humaines sont affectées en vue d'atteindre les buts et objectifs énoncés et de concrétiser la valeur fondamentale du SPO : « *La sécurité de notre communauté, un travail d'équipe* ».

Vous avez votre mot à dire...

La solidité et la réussite du cycle de planification des activités dépendent directement de l'engagement, de la participation et de la rétroaction du Service, de la Commission, des partenaires communautaires et du grand public. Si vous souhaitez exprimer vos vues sur les priorités qui devraient être celles du Service de police au cours des trois prochaines années, veuillez nous les communiquer par courriel à corporateplanning@ottawapolice.ca ou par la poste à : Bill Westcott, gestionnaire, Planification et recherche, Service de police d'Ottawa, C.P. 9634, succursale T, Ottawa (Ontario), K1G 6H5.

On peut télécharger une copie de l'actuel plan d'activités à ottawapolice.ca.

PROCHAINES RÉUNIONS DE LA COMMISSION DE SERVICES POLICIERS

La Commission de services policiers se réunit le quatrième lundi de chaque mois sauf en août (pas de réunion) et en décembre (le 3e lundi). Les prochaines réunions auront lieu le 15 décembre 2008 et le 19 janvier 2009. Toutes les réunions sont publiques et se tiennent à 17 h dans la salle Champlain à hôtel de ville d'Ottawa.

Bulletin d'information de la **Commission de services policiers d'Ottawa**

Les membres du public ont le droit de prendre la parole sur tout point inscrit à l'ordre du jour ou encore sur une question qui n'est à l'ordre du jour mais qui les préoccupe, à condition d'en donner un préavis d'au moins une semaine au personnel de la Commission. Le calendrier complet des réunions de 2009 est disponible en ligne à ottawapolice.ca.

Outre les réunions mensuelles ordinaires de la Commission, une série de réunions communautaires d'intérêt public sera organisée de nouveau en 2009; la liste des sujets et des dates sera publiée au début de la nouvelle année.

La Commission de services policiers d'Ottawa est l'organisme civil, composé de sept membres, qui assure la gouvernance et la surveillance du Service de police d'Ottawa. Pour consulter les précédents numéros du bulletin Affaires de la Commission ou pour obtenir d'autres renseignements sur la Commission de services policiers d'Ottawa, visitez la page de la Commission sur le site Web du Service de police d'Ottawa, à ottawapolice.ca.